



CERCLE D'HISTOIRE DE BRUXELLES



Billet d'humeur d'Eric Demarbaix

Association sans but lucratif - n° 1323/84
Numéro d'entreprise : 425408445

Siège social : 22, Cité du Sureau, 1000 Bruxelles
Tél., répondeur et fax : 02 223 68 44 (le jeudi de 10h à 15h30)
Adresse mail : info@cehibrux.be
Site internet : www.cehibrux.be
Compte Banque Fortis IBAN BE27 0011 6179 5773 /BIC : GEBABEBB
Cotisation annuelle : 18,00 € - Revue du Cercle.
Prix ancien numéro : 6,00 €, port compris
Revue trimestrielle n° I.S.S.N. 0772-215 X.



Éditée avec l'appui de la Ville de Bruxelles, de la Région de Bruxelles-Capitale,
de la Fédération Wallonie - Bruxelles.

Éditeur responsable : **Eric Demarbaix**
Responsable revue et site web : **Myriam Callaert**
Relecture textes et traitement iconographie : **Jean Heyblom**
Responsable des archives : **Pol Eeckhout**
Responsable bibliothèque : **Marcel Sterckx**

Imprimerie : Sprl **Imprimerie De Boeck**, rue Léon Théodor 146 , 1090 Bxl

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : **Eric Demarbaix**
Vice-Présidente : **Myriam Callaert**
Secrétaire : **Jean Heyblom**
Trésorier : **Armand Leclercq**
Administrateurs : **Pol Eeckhout, Jo Hendboeg, Régis Maloteau,**
Henri Schaffeneers, Marcel Sterckx.
Membre fondateur d'honneur : **François Samin**
Membre perpétuel : **François Stevens**

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Toute reproduction, même partielle, d'un texte de cette publication est soumise à l'autorisation écrite du Cercle d'Histoire de Bruxelles.

Les articles non publiés restent la propriété du Cercle.

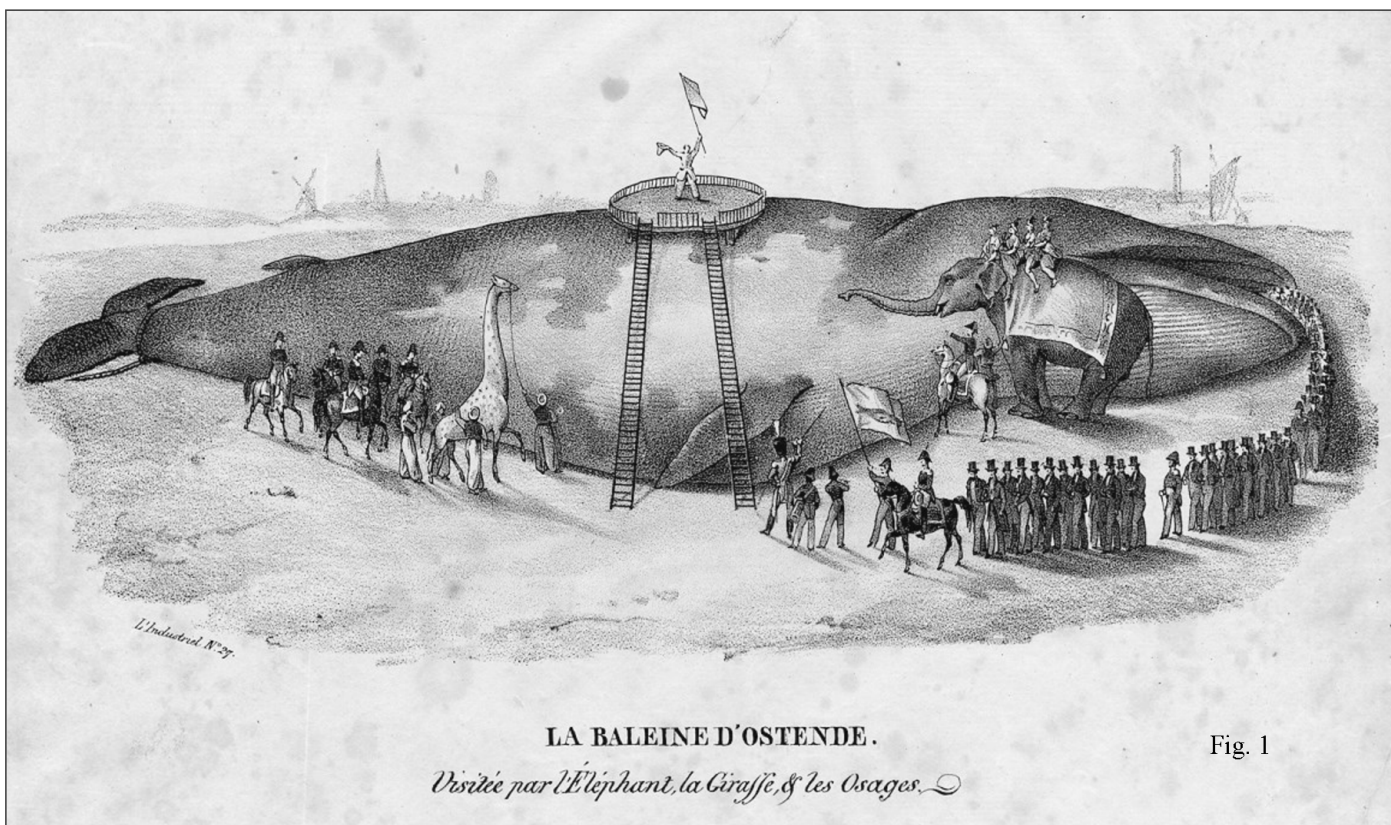
SOMMAIRE

Les refuges d'abbayes à Bruxelles sous l'ancien Régime	p 3
Louis Ghémar, portraitiste des rois, mais aussi roi de la "zwanze"	p 14
Le cocher Bruxellois	p 18
Marcel Carrasco : Souvenirs d'un ketje bruxellois (3)	
L'expédition à l'île Sainte-Hélène ou « crime et châtement »	p 21

En couverture : rue des Chandeliers par Jean-Louis Musch.

Ne cherchez plus la baleine d'Ostende à Bruxelles : elle est à Saint-Pétersbourg

Marie-Christine Claes,
Docteur en Histoire de l'Art



LA BALEINE D'OSTENDE.

Fig. 1

Visitée par l'Éléphant, la Giraffe, & les Osages.

En 1828, une estampe humoristique (fig. 1) est diffusée par Marcellin Jobard, lithographe bruxellois à qui j'ai consacré ma thèse en histoire de l'art : elle montre "la baleine d'Ostende", visitée par l'éléphant, la girafe et les Osages : il s'agit de la synthèse de plusieurs événements qui ont défrayé la chronique. L'éléphant est plus que probablement Chuny, qui était exhibé dans la ménagerie d'Exeter. Devenu fou à la suite de douleurs dentaires dans une défense, il a été jugé trop dangereux et a été abattu par 152 balles tirées par la troupe. Les curieux sont venus contempler le cadavre baignant dans son sang et une grande indignation s'ensuivit, relayée par la presse. La girafe est celle offerte en 1827 au Roi de France par le pacha d'Égypte, Mehemet Ali. L'animal a franchi sur une charrette la distance de Toulon à Paris et fit ensuite fureur au jardin des Plantes. Elle a

même donné le ton à la mode, avec des cols et collerettes étirés et des étoffes tachetées¹. Quant aux Osages, il s'agit d'une famille de « sauvages » d'Amérique des bords du Missouri, de la tribu des Osages (Sioux du sud), quatre hommes et deux femmes, qui « visitent » l'Europe, où ils ont été amenés par le colonel David Delaunay, établi à Saint-Louis, dans le but de leur faire découvrir la civilisation et rapporter chez eux des articles manufacturés (*Le Manneken*, 29 novembre 1827). Ils sont reçus par le roi Charles X à Saint-Cloud, puis gagnent la Belgique. En décembre, ils assistent au Théâtre de Bruxelles² à la représentation de Paul et Virginie et suscitent une importante curiosité. Mais les choses tournent mal et la manière scandaleuse dont ils sont exhibés dans un café à Verviers suscite contre leur « conducteur », Delaunay, une indignation exprimée dans la

presse ; de longs articles du *Courrier des Pays-Bas* entre le 15 décembre 1828 et 8 janvier 1829, relatent leur longue errance. Abandonnés à Munich, dans la misère, ils ne regagneront leur tribu grâce à la charité publique qu'en mai 1830 (*le Courrier des Pays-Bas*, 21 mai 1830). En 1829, une variante de cette estampe est publiée à Paris : on y ajoute des Chinois, qui sont quatre séminaristes chinois qui viennent d'arriver pour terminer leurs études aux Missions Etrangères de Paris. Et enfin, la gigantesque baleine est celle qui s'est échouée début novembre 1827 dans le port d'Ostende et se trouve alors... à Paris

En 1834, l'encombrant squelette du cétacé se retrouve à Bruxelles, Place du Musée, au Palais de l'Industrie, où doit s'établir le Musée royal de l'Industrie. Il ne sera finalement réorganisé qu'en 1841, avec pour directeur... Marcellin Jobard. Pendant une dizaine d'années,

400 JOURNAL DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIB.

419. VUE DE LA BALEINE ÉCHOUÉE LE 14 NOVEMBRE 1827, lithographie ; par Vaa Cayk, d'après le dessin de Jobard. Prix sur colombier vélin. 5—0
Colorié. 10—0
A Paris, chez Valant, rue de Castiglione, n. 6.
Le squelette de la baleine ayant 95 pieds sur 20, se voit au pavillon, p'ace Louis XVI. (Voyez aussi n. 3368 des Livrass.)

Fig. 2

l'occupation des salles des deux ailes ajoutées à celle de l'ancienne cour de Charles de Lorraine a donné lieu à bien des discussions. Les débats autour du squelette sont un bel exemple des lenteurs et des tracasseries administratives de l'époque - déjà ! -, d'un certain amateurisme tant des pouvoirs publics que des organismes de gestion, mais aussi d'une mesquinerie un peu médiocre dont les collections furent hélas souvent victimes.

Les pérégrinations d'un squelette, d'Ostende à Saint-Petersbourg³

Le 4 novembre 1827, le capitaine de la chaloupe "De Dolfijn" repère une baleine flottant au large d'Ostende. Ayant dû appeler à l'aide deux autres chaloupes, il parvient à la remorquer jusque devant l'estacade, lors de la marée haute de la pleine lune. Le câble de remorquage se rompt alors, et la baleine s'échoue sur la plage, à l'est de l'entrée du port.

Les pêcheurs reçoivent l'autorisation d'exposer le cadavre pendant une semaine. Des milliers de curieux défilent pour contempler le plus grand animal jamais vu dans notre pays. Le major Herman Kessels achète ensuite le cadavre, qu'il paie 3000 florins (environ 1000 francs de l'époque), et le 14 novembre, une équipe de scientifiques dirigée par le professeur Pierre Joseph. Van Beneden, de l'université de Gand, commence l'étude de l'animal. Soixante-deux ouvriers, payés par Kessels, oeuvrent jour et nuit à la découpe des 249 tonnes. Les chairs étant putréfiées, une dissection scientifique n'est plus possible. On extrait de la graisse 18184⁴ litres d'huile; mais les 85 tonnes⁵ de chair sont enterrées sous le sable. Le chirurgien Ignace Dubar, qui dirige les opérations, note soigneusement les dimensions de la bête, dont la longueur totale est 31 mètres. Dewhurst indique une largeur

de 6,12 m (18 pieds)⁶.

Le dégageant du squelette, qui pèse 35 tonnes, est terminé le 19 novembre, et le naturaliste Louis Paret réalise le montage du squelette, qui sera terminé en avril 1828. Fin novembre, Kessels, Dubar et Paret se rendent à Paris pour consulter le Baron Cuvier, en lui apportant les dessins réalisés. Le célèbre naturaliste, contrairement à feu son confrère Bernard-Germain de La Cépède,



Fig. 3

ne tranche pas : le balénoptère rorqual et le balénoptère Jubartès ne sont pour lui qu'une même espèce⁷.

Le dessinateur Van Cuyck a réalisé d'après nature des dessins qui sont reportés sur pierre par François Bossuet, et imprimés par l'établissement lithographique de Marcellin Jobard pour constituer les 13 planches du livre que publiera Dubar en 1828, *Ostéographie de la baleine*, en le dédiant à Kessels.

Le squelette est exposé dans un pavillon en bois préfabriqué, installé le long du quai de l'Empereur (aujourd'hui avenue Vindictive, à hauteur du navire-musée Mercator). Plus de huit mille visiteurs

s'acquittent du droit d'entrée.

Le comte de Baillet, gouverneur de Flandre occidentale, délégué par le roi Guillaume Ier des Pays-Bas, vient prendre possession de la baleine à Ostende, à qui Kessels l'avait apparemment offert. A cette occasion, un grand banquet est donné, et Dubar prononce un discours, dont le texte est repris dans son *Ostéographie*. Selon Dewhurst, Guillaume Ier aurait laissé à Kessels la jouissance de la baleine pour une durée de six ans.

Ensuite le squelette et le pavillon d'exposition sont chargés sur deux péniches et installés à Gand.

L'itinéraire précis de la baleine reste encore à établir. Diverses sources citent La Haye, Rotterdam, Anvers, Paris, Londres, Francfort, Berlin, Dresde, Vienne, Saint-Petersbourg, Leipzig, et même les Etats-Unis.

Elle est en tout cas exposée en juin 1829 à Paris, Place de la Concorde (alors Place Louis XVI), comme l'indique la *Bibliographie de France* (fig. 2). En août 1830, Kessels se trouve à Lyon⁸. Est-il toujours propriétaire du cétacé ?

En 1832, la baleine est à Londres, exposée au Pavillon de King's Mews, Charing Cross, et fait l'objet d'un article de Henry William Dewhurst⁹. Le même auteur, deux ans plus tard¹⁰, signale en fin de la partie consacrée à la baleine d'Ostende, qu'elle était à l'origine la propriété du roi de Hollande, vu qu'elle s'était échouée alors qu'il était souverain, et que, maintenant que la Couronne est sur la tête de Léopold I^{er}, les propriétaires craignent que les deux souverains ne réclament le cétacé, d'autant que le Roi de Hollande souhaitait qu'à son retour, elle soit offerte à l'Université de Leyde. Pour éviter tout litige, les propriétaires, selon Dewhurst, se sont embarqués avec le fabuleux squelette vers les Etats-Unis pour l'y exposer. Dewhurst pense que d'un point de vue légal, elle appartient au monarque hollandais, qui l'avait confiée à Kessels pour une durée de six ans, qui expire à la fin de cette année 1834.

Selon le site du Musée de zoologie¹¹, après avoir changé plusieurs fois de main, le squelette a été acquis par le riche "college councilor" (échevin) V. Balabin, qui l'offrit en 1856 à l'Académie des Sciences de Saint-Petersbourg. Selon un catalogue du musée zoolo-

gique de cette ville¹² où il est exposé, le squelette mesure 26,6 m.

La fortune critique de la baleine

La baleine restera longtemps dans les mémoires : le *Journal de Bruxelles* du 15 juillet 1871, à l'occasion du passage d'une baleine au large de Blankenberghe, rappellera encore l'événement, de même que le quotidien namurois *L'Ami de l'Ordre*, qui reprendra le lendemain une information assez approximative : *Il y a plus de quarante ans qu'aucun de ces formidables cétacés n'a plus paru dans nos régions. Ce fut le 27 novembre [sic] 1827 qu'une baleine échoua à l'est d'Ostende. Elle ne mesurait pas moins de 18 mètres [sic].*

Le célèbre zoologiste Pierre-Joseph Van Beneden évoquera en 1887 encore le sort du squelette : *Le superbe squelette de Balaenoptera Sibbaldii, connu sous le nom de Baleine d'Ostende, dont un magnat avait fait cadeau à l'Académie [de Saint-Petersbourg], a été relégué au Jardin zoologique, où tout est exclusivement organisé pour l'amusement du public* (VAN BENEDEN, 1887, p. 192).

En 1918, un Français membre de la Société de Pharmacie publie un prospectus :

Phénomène extraordinaire. Le titre est assez exact, puisqu'il s'agit d'un concert donné par vingt-quatre musiciens dans le ventre d'une baleine. Ce spectacle fut donné à Gand, d'après la curieuse réclame que je transcris un peu plus loin [...] voici l'histoire de la baleine à musique

Phénomène extraordinaire

On se rappelle qu'il y a quelque temps une baleine énorme échoua sur la côte, près d'Ostende. M.

Kessels a fait construire à Gand un élégant pavillon où cet énorme poisson est exposé. Hier, jour où se [sic] pavillon a été ouvert, une assemblée brillante et nombre s'y est réunie. M. Kessels eut l'honneur d'y recevoir simultanément S. A. le duc Bernard de Saxe-Weimar, M. Le Conseiller d'Etat, gouverneur de la province, M. le Bourgmestre de la ville, MM; les membres de la Régence, M; le général de Ghiny et les officiers supérieurs de la garnison.

Il faut le dire : jamais un spectacle aussi extraordinaire ne s'était offert aux regards du public. Qu'on se figure un

énorme colosse, renfermé dans un pavillon richement décoré et éclairé de mille feux, le nombre des spectateurs qui contemplaient ce géant de la création, on aura encore qu'une faible idée de l'impression que dut produire un spectacle inouï jusqu'à ce jour, et qui probablement ne se renouvellera plus dans nos murs.

M. Kessels avait conçu l'idée gigantesque et toute nouvelle de donner un concert dans l'intérieur de la poitrine de son énorme baleine, et il l'a exécuté. Certes, jamais il n'était venu dans l'idée de personne de faire exécuter par vingt-quatre musiciens un concerto dans le corps d'un animal: aussi les hauts personnages qui y assistaient ont-ils



Fig. 4

félicité M. Kessels sur le goût et les soins dont il avait fait preuve dans l'ordonnance de cette fête.

M. Kessels, dit-on, ne désespère pas d'exposer son phénomène aux regards des curieux Parisiens. [...]

E. Gérardin, m^e actif, Sézanne (Marne). (GÉRARDIN, E., 1918).

Une halte méconnue à Bruxelles, où le squelette se retrouve en concurrence avec des écluses et des ponts...

Aux Archives de la Ville de Bruxelles, le dossier C103 (d5) du Fonds de l'Ins-

truction publique (inv.26) contient un échange édifiant de courrier entre juin 1833 et octobre 1836.

Il révèle la tourmente provoquée par un projet d'acquisition et d'installation dans notre capitale du squelette, qui serait un objet de curiosité extrêmement intéressant. Mais le problème est ... de taille !

Le squelette ne peut être placé dans le cabinet d'histoire naturelle, qui occupe alors quelques pièces de l'aile sud de l'ancienne cour de Charles de Lorraine. Mais en 1829-1830, l'architecte de la Ville, Nicolas Roget, avec l'aide de son assistant Auguste Payen, a construit deux nouvelles ailes néoclassiques (fig. 3) autour de la Place du Musée, qui forment désormais un U avec l'aile du

XVIII^e siècle du palais de Charles de Lorraine. Ces nouveaux bâtiments sont destinés à devenir le "Palais de l'Industrie", pour y présenter les expositions d'art industriel, et pour héberger le "Musée des Arts et Métiers".

Depuis 1827, les collections se trouvent dans "Maison Mosselman", 5, Courte rue des Longs Chariots (ancien n^o de section 341, une ruelle étroite, entre la rue de la Montagne et la rue de l'Impératrice, qui a disparu en 1949)¹³. L'immeuble (fig 4) a été loué dans le but d'y remiser le musée en attendant mieux¹⁴.

*C'était le musée royal d'Arts et Métiers, établi au n^o 5 par un riche collectionneur, M. Onderwyngaert-Canzius. On y trouvait des modèles, à échelle réduite, de tout ce qui concerne la construction (charpentes, voûtes, maçonnerie, ponts, écluses, puits, moulins à eau et à vent) et aussi une machine à vapeur, des instruments d'optique, d'astronomie, de physique, etc.*¹⁵

Pendant deux ans et demi, les choses traînent. Le climat de la capitale du sud des Pays-Bas n'est pas à l'optimisme, l'opposition au pouvoir hollandais s'accroît, et le musée n'est inauguré officiellement qu'en 1830, à la fin du régime hollandais. Le Roi le visite :

Bruxelles, 6 mai.

S.M. le roi et S.A.R. le prince d'Orange sont allés visiter le Musée des arts et métiers. S. Exc. le ministre de l'industrie les accompagnait dans cette visite. M. van Onder den Wijngaard Canzius, aux soins duquel on doit la réunion, le classement et le

bon entretien des objets si intéressans dont se compose le Musée, a eu l'honneur de les montrer dans tous les détails à S.M. (Courrier des Pays-Bas, 2 mai 1830).

Le 3 janvier 1831, le gouvernement provisoire marque son intérêt pour l'enseignement des sciences et des arts et publie un arrêté royal¹⁶, selon lequel *Art. 1. Les dépôts ou cabinets d'art, de sciences ou de lettres, appartenant à l'État, seront ouverts au public. Art. 2. Les personnes qui se proposent de donner des leçons seront, sur leur demande, autorisées par le Comité de l'intérieur à faire usage, dans lesdits cabinets ou dépôts, des livres, collections, machines, instruments et autres objets nécessaires à l'enseignement.* Mais on ne se soucie pourtant guère des pièces entreposées temporairement dans la Maison Mosselman, et l'existence du musée est alors quasi virtuelle.

On envisage donc un placement, ne fût-ce que provisoire, de la baleine au Palais de l'Industrie. C'est compter sans la Commission du Musée royal de l'Industrie, qui ne prétend pas céder la place, car elle a besoin elle aussi de grands espaces, et souhaite occuper le Palais de l'Industrie dès que possible, le bâtiment ayant été indisponible en 1832 car il servait d'hôpital pour les victimes de la grande épidémie de choléra de 1832 qui a ravagé la France puis la Belgique.

Malgré les précautions, le choléra gagne toute la Belgique; de nombreux hôpitaux ont été ouverts à Bruxelles dès avant l'apparition de l'épidémie, dont un à l'hospice Pacheco, un dans l'église des Augustins et un à l'ancienne Cour, au Musée de l'Industrie (qui sera désigné sous le nom "Grand hôpital temporaire des cholériques. Palais de l'industrie").

Nous apprenons qu'on dispose le magnifique local du Musée pour y recevoir les malades affectés du choléra (Le Belge, 6 avril 1832). Le choléra asiatique a été constaté hier sur deux personnes à l'hôpital établi au Musée de l'Industrie (Le Belge, 19 juin 1832).

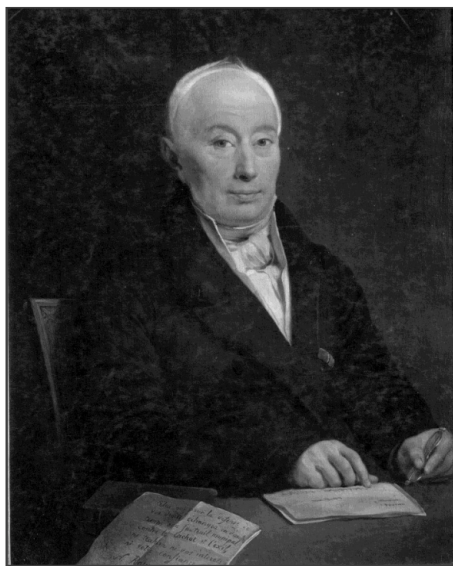
La terrible épidémie dure plus d'un an. Le dernier décès sera constaté le 20 novembre 1833.

Grâce au dossier des Archives de la Ville, il est possible de reconstituer la chronologie des événements pendant les deux années de villégiature peu confortable du squelette à Bruxelles :

Le 20 mai 1833, l'avocat anversois

Jacques Blockx propose au gouvernement belge l'achat de la baleine qui a appartenu à Kessels. Le 4 juin 1833, le Ministre de l'Intérieur Charles Rogier écrit au Bourgmestre Nicolas Rouppe : Rogier veut placer ne fût-ce que provisoirement la baleine de Kessels au Musée d'Histoire naturelle, et lui demande si c'est possible. Rouppe lui répond le lendemain, en lui demandant les dimensions de la baleine, en mètres ou en pied de France. Ceci nous montre que malgré le passage au système métrique, adopté dans les Pays-Bas en 1816 sous l'impulsion de Guillaume I^{er}, les mesures en pieds et pouces ne sont pas encore révo- lues¹⁷.

Il faut un mois pour que le secrétaire général du Ministère de l'Intérieur en-



Nicolas Rouppe *
© IRPA-KIK, Bruxelles, cliché B85280 .

voie les informations. Le 5 juillet, Philippe Doncker adresse à Rouppe un courrier donnant uniquement la longueur du squelette. Il se réfère à la notice de Dubar : 26 mètres 60 centimètres.

Le 10 juillet, Rouppe s'adresse à la Commission du Cabinet d'histoire naturelle, qui ayant eu vent de l'affaire, a proposé de placer provisoirement le squelette au (futur) Musée de l'Industrie. Le bourgmestre va essayer d'obtenir la largeur et la hauteur. Il espère que le gouvernement va faire l'acquisition de cette rareté pour la placer au musée.

Le 25 octobre 1833, Philippe Doncker, rappelant sa lettre de juin, insiste pour avoir une réponse. Rouppe répond au Ministre qu'il attendait les informations demandées – la hauteur et la largeur ,

quand il a reçu le troisième courrier, demandant derechef si le placement était possible. Il revient donc à la demande susmentionnée. Le 29 novembre, les dimensions – à la grosse louche – sont enfin transmises : 30 mètres de longueur, sur 5 mètres de hauteur et de largeur. Rouppe peut donc enfin communiquer les dimensions à la Commission des Cabinets de Physique et d'Histoire naturelle, ce qu'il fait le 4 décembre, en demandant si le squelette peut être placé au Musée de l'Industrie. Le 13 décembre 33 : le Baron van Volden de Lombeke répond pour la Commission administrative des Cabinets de physique et d'Histoire naturelle qu'elle n'a rien à voir avec le Musée de l'Industrie, auquel elle fait suivre le courrier.

Six mois ont donc passé, et la salle n'est toujours pas mesurée...

Malgré le courrier du 13 décembre, van Volden de Lombeke continue à s'occuper de la question : le 26 décembre, après avoir eu un entretien avec le bourgmestre peu avant Noël, il a parcouru le bâtiment entier du musée avec l'architecte Auguste Payen qui a mesuré les locaux susceptibles d'accueillir le squelette. Le 31 décembre, Payen envoie un rapport au Bourgmestre : seule la salle n° 1 peut convenir. Elle mesure 24 mètres de long, sur 9 de large et 5 de haut. Le rapport est renvoyé à l'architecte le 3 janvier, en lui faisant remarquer : *il n'a pas fait attention que d'après la lettre de Mr le M^{re} de l'Intérieur en date du 29 novembre 1833 et autres pièces jointes au dossier, ce squelette est long de 30 mètres.* Mais c'est par erreur que Payen avait indiqué 24 m de longueur au lieu de 34 pour la salle. On peut donc écrire le 7 janvier 1834 au Ministre pour lui proposer le local en question.

Le dossier conservé aux Archives de la Ville de Bruxelles ne comprend hélas pas de plan qui présenterait les salles avec numérotation. De tels plans n'existent pas non plus aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. Mais comme il est mentionné que ce local communique avec le Cabinet d'Histoire naturelle, il doit donc s'agir de la salle à droite de la porte de l'aile centrale.

Le 9 janvier, le Bourgmestre écrit qu'il est d'accord. Mais le 7 mars, une lettre de Rogier annonce au Bourgmestre que

la Commission du Musée des Arts et de l'Industrie s'oppose au placement dans la salle n° 1. Le Ministre de l'Intérieur envisage alors une salle de l'aile en face du Cabinet de physique. Trois mois plus tard, un courrier de Payen, daté du 10 avril, informe que le placement est possible et qu'il n'y voit pas d'inconvénient. Le surlendemain, le bourgmestre Rouppe écrit au ministre Rogier que rien ne s'oppose au placement dans le bâtiment en face et que le Ministre peut y faire diriger ledit squelette quand il le jugera convenable.

Le 18 avril 34, une lettre de Charles Rogier à l'avocat anversoïse Blockx lui annonce que suite à sa demande du 20 mai 1833, le ministre l'autorise à placer la baleine dans la salle que le bourgmestre désignera. Mais cela ne signifie pas que l'achat est décidé. Une commission compétente doit constater la valeur réelle de la pièce anatomique. Malgré l'incertitude, l'avocat Blockx passe à l'action et annonce au bourgmestre que la baleine est partie pour Bruxelles par bateau, accompagnée par J. Aspeslag, un de ses anciens employés, et par le naturaliste Paret, qui a réalisé la dissection. Les frais de transport seront remis au ministre. Il espère un accord du gouvernement.

Maintenant qu'il est question de payer, les Bruxellois deviennent frileux. *Il est à remarquer que le squelette de la baleine n'a point été donné à la ville, du moins à ce que je crois*, note le secrétaire de la Régence, A. Zanna. Le secrétaire général du Ministère de l'intérieur, Alexandre Dugniolle, qui a succédé à Philippe Doncker, fait observer qu'il faudrait quelque temps pour régulariser le mandat de paiement au ministère, et prie la Régence de vouloir bien en faire l'avance contre une quittance en double. Mais la Régence, si elle est bien d'accord de payer le fret et les frais de transport et de déchargement, ne veut pas payer le personnel, vu que Dugniolle a remarqué que les dispositions avaient été prises sans l'accord du Ministère.

La ville craint donc de ne pas être remboursée par le Ministère. Elle a bien raison, car Dugniolle refuse de signer la note de frais, qui s'élève à 270 francs.

La baleine doit être déchargée le 6 mai 1834. Ce jour-là, le collège communal décide de dresser préalablement une note de tous les frais occasionnés par le transport et le déchargement du sque-

lette de la baleine. Dugniolle devra signer pour ce que la Régence est autorisée à avancer. Pour le reste, celui qui facture devra s'adresser au Ministère.

Le 6 mai encore, l'architecte Payen écrit à la Régence au sujet des frais de réfection du Palais de l'industrie : on a réparé les nombreuses dégradations occasionnées par l'établissement de l'hôpital des cholériques ; restent le blanchiment et la peinture. Le 6 toujours, le Collège autorise le percement de fenêtres exposées au midi. Il est aussi question de 2 petits bâtiments (proches de l'aile gauche), dont la ville ne peut se passer, ni s'abstenir de les faire occuper incessamment.



Charles Rogier *
© IRPA-KIK, Bruxelles, cliché B175476

Dix jours plus tard, Payen transmet un devis pour le logement du concierge Lefrançois. On va lui aménager provisoirement un logement de fonction dans l'aile gauche (Payen parle de l'aile droite, mais son point de vue est la porte centrale, et non la rue du Musée), pour la somme de 1259,25 frs. Une petite maison adossée au Palais coûterait 25000 francs.

Le 10 juin 34, la Régence écrit au ministre : celui-ci a demandé une salle, et ils ont affecté la salle n° 3. Le ministre veut faire accélérer autant que possible les travaux destinés à mettre le Palais de l'Industrie en état de recevoir les collections du Musée des Arts et de l'Indus-

trie ; il veut qu'on délivre l'autorisation de percer des fenêtres du côté du Midi (apparemment dans le pignon sud de l'aile droite) afin de mieux éclairer quelques salles.

Rouppe propose à nouveau la salle 3 [sic] dans l'aile centrale et argumente : *Partout ailleurs il faudrait que la tête fut dans une salle, le corps dans une deuxième et la queue dans une 3^e, en passant par deux arcades très étroites qu'il serait impossible de faire disparaître sans compromettre la solidité du bâtiment, tandis que dans la salle susdite n° 3 le public pourrait circuler autour du squelette, l'examiner de toutes parts et jouir de l'avantage de la contempler dans son intégrité¹⁸[...]. Cette salle est d'ailleurs immédiatement attenante au cabinet d'histoire naturelle et communique avec celui-ci.*

La numérotation des salles n'est pas très compréhensible. Le Bourgmestre veut à nouveau placer le squelette dans la salle à droite de l'aile centrale, qu'il nomme maintenant salle n° 3. Se réfère-t-il à un autre plan ?

Dans une lettre datée du 25 juin, l'astronome Adolphe Quetelet, membre de la Commission administrative du Musée de l'Industrie, se plaint au Ministre qu'on ait voulu leur faire libérer la salle attenante au Cabinet de physique, *lorsque déjà la salle attenante au Cabinet d'Histoire naturelle était disposée pour recevoir les grands modèles d'échuses, de ponts, etc. dont la plupart même y avaient été transportés, il y aurait eu une perte de temps considérable, et impossibilité de terminer le déménagement dans le terme voulu, s'il avait fallu les déplacer de nouveau et attendre l'arrivée du propriétaire de la baleine pour débarrasser les autres salles où se trouvent le squelette et les appareils accessoires.*

Ceci indique donc que le squelette non monté a été provisoirement entreposé dans d'autres pièces.

Quetelet maintient que l'aile gauche serait préférable : *elle est plus vaste que la salle indiquée par M. le Bourgmestre, le public pourra très bien circuler autour du squelette.* Mais le savant veut se montrer accommodant : *La Commission se propose même de placer des deux côtés les modèles des vaisseaux, bricks etc.*

Fin juin ou début juillet, le ministre Rogier écrit à la Régence qu'il ne peut que se référer à la réponse de la Com-

mission administrative du Musée de l'Industrie, et demande que toute facilité soit donnée à cette commission. Une apostille indique : *Lorsque la lettre du 10 Cour[ant] a été expédiée, ou au moins la veille, il n'y avait rien de disposé pour les écluses etc. dans la salle en question n° 3. M'est avis qu'il faudrait insister à y placer le squelette de la baleine. Porter en collègue.*

Il semble bien que le Musée de l'Industrie se soit empressé d'occuper rapidement le plus de place possible, ce dont se plaint le Bourgmestre dans sa lettre au Ministre le 8 juillet.

Le 21 août 34, le bourgmestre se plaint à nouveau au Ministre de l'Intérieur (qui a changé : Barthélemy de Theux a succédé le 4 août à Charles Rogier) : il constate avec peine que la Commission administrative du Musée des Arts et de l'Industrie a placé la baleine dans une autre salle ! Or c'était lui, bourgmestre, qui devait désigner la salle. Nicolas Rouppe persiste dans sa volonté de voir la baleine dans la Salle n° 3, éclairée des deux côtés. Il suffira de percer une porte de communication avec le Cabinet de physique. Du reste, cette salle est prévue pour une extension du Cabinet de physique : des armoires sont déjà en cours de confection.

Le 14 octobre, une note indique : *Rappeler au Ministre de l'Intérieur notre lettre sur le déplacement de la baleine. Ce qui est fait le surlendemain.*

Le 31 octobre, le fonctionnaire Moreau confère de l'évacuation de la salle n° 3 avec le Secrétaire Wafelaer. Il faut demander en insistant que la salle n° 3 soit mise le plus tôt possible à la disposition de la commission du cabinet d'histoire naturelle, car la Régence se propose de faire exécuter au printemps prochain les travaux nécessaires pour faire réunir cette salle aux autres dudit Cabinet.

Le 6 novembre, Barthélemy de Theux adopte dans sa lettre le même ton que le bourgmestre le 21 août : *Je vois avec peine, Messieurs, l'insistance que vous mettez à vouloir priver la Commission administrative du Musée des Arts et de l'Industrie, d'un local qui lui est indispensable.* Il rappelle que l'ancien gouvernement n'a doté la Ville de Bruxelles du Musée de l'Industrie, qu'à la condition que la ville mette à sa disposition un bâtiment convenablement approprié et exclusivement destiné à sa formation.

Puis le ton devient culpabilisant, voire menaçant : *les sacrifices que le Gouvernement actuel a fait en faveur de cette ville, me semblent lui donner quelques droit de réclamer de ceux qui la représentent la coopération dont il a besoin pour arriver à organiser d'une manière qui ne laissât rien à désirer, un établissement dont on ne peut méconnaître l'utilité, et dont Bruxelles doit, d'ailleurs, retirer les premiers avantages.*

Mais le 8 janvier 1835, la Régence écrit au Ministre qu'elle persiste de la manière la plus instante : elle veut récupérer la salle !



Barthélemy de Theux de Meylandt *
© IRPA-KIK, Bruxelles, cliché B222315.

Puis un grand silence, expliqué dans une lettre de la Régence, près de deux ans plus tard :

Nous nous sommes abstenus d'insister auprès de vous afin d'obtenir une réponse satisfaisante à notre lettre du 8 janvier 1835 4me Bureau n° 4837/15 ayant pour objet la restitution de la Salle N° 3 au Palais de l'industrie, parce que nous savions que le gouvernement était en négociations avec le propriétaire de la baleine pour l'acquisition de ce cétacée [sic], et que, dans le cas où celle-ci n'aurait pas lieu, il eut été [mot barré illisible] onéreux à l'Etat d'en effectuer le déplacement et le remontage ailleurs. Nous venons d'apprendre, Monsieur le Ministre, que les négociations étant rompues, ce squelette

a été enlevé du local qu'il occupait et exporté.

Les instruments qui se trouvaient dans la salle n° 3 ont été transportés dans celle qu'occupait la baleine.

Tout s'arrange donc pour la Régence qui va récupérer la salle ? Hélas, non : les maquettes ont été remplacées par des charrues ! Il faut à nouveau remonter aux créneaux !

... ce qui nous donnait un espoir fondé, Monsieur le Ministre, d'avoir la Salle n° 3 rendue à son besoin ; mais à notre grande surprise, comme à notre grand regret, quelques instruments d'agriculture, placés à de grandes distances les uns des autres, ont succédé dans cette salle à ce que l'on en avait extrait tandis que notre juste réclamation existait dans votre Département. La commission trouvera sans peine le moyen de les placer dans quelqu'autre partie du musée de l'industrie.

Quoiqu'il en soit nous ne pouvons insister d'une manière assez énergique, Monsieur le Ministre, pour obtenir notre juste réintégration dans cette Salle n°3 dépendance d'un édifice que la Ville a construit à grands frais et dont elle a un besoin si urgent.

Aujourd'hui, le musée royal de l'Industrie n'est hélas plus qu'un souvenir. Le plus gros des collections, hébergé dans la Maison Mosselman, Courte rue des Longs Chariots, ne sera déménagé au Palais de l'Industrie qu'en 1839. Il connaîtra vingt années de gloire, jusqu'à la mort de son directeur, Marcellin Jobard. Mais dès 1861, le ministre de l'Intérieur Alphonse Van de Peereboom signale la nécessité d'une réorganisation de cette institution. La Chambre en débat à nouveau le 20 décembre 1864¹⁹. En janvier 1865, on parle du transfert à Gembloux des instruments aratoires²⁰ : le démantèlement commence... Le 6 novembre 1866, le député catholique Joseph Thonissen demande la suppression du Musée de l'Industrie, *qui ne présente aucune utilité.* Son collègue Barthélemy Dumortier surenchérit : cela permettrait d'agrandir les locaux de la bibliothèque royale. Le ministre libéral Alphonse Vandenpeereboom répond que le Musée ne sera pas maintenu dans son état actuel, mais annexé à une école industrielle, dont il formera une des sections les plus importantes. Certains députés tentent de maintenir leur soutien au musée, mais leurs propositions sont reje-

tées²¹. On l'annexe donc à une école industrielle et on vend à l'encan une partie des collections. En 1885, l'École industrielle est logée au Palais du Midi. Il ne reste que 52 objets des quelque 3000 rassemblés par Jobard et dont 2390 avaient été soigneusement répertoriés dans le catalogue de Nicolas-Edouard Mailly en 1846. Ces objets encore conservés, inventoriés par Puttemans²² et Davreux²³, sont surtout des modèles de charpentiers et de machines. Deux ans plus tard, en 1887, un incendie ravage l'école et touche surtout les instruments de chimie et de physique, y compris le matériel de Jean-Servais Stas qui provenait du laboratoire du Musée de l'Industrie. En 1932, l'École industrielle devient l'Institut des Arts et Métiers et quitte le Palais du Midi. Pendant la guerre, la salle où se trouvent les collections devient un centre d'accueil pour réfugiés puis est occupé par la gendarmerie. En 1945, il ne restait plus qu'un compas de réduction à trois branches du XVII^e ou XVIII^e siècle. C'était la dernière pièce de ce qui fut l'un des plus beaux musées d'Europe au XIX^e siècle. En 1968, l'ingénieur Henri Michel voulut examiner ce compas. Il avait disparu... Heureusement, Adolphe Quetelet avait "emprunté" une dizaine d'objets pour les placer à l'Observatoire. Ils sont aujourd'hui les fleurons de la section des instruments scientifiques aux Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles²⁴.

Le Cabinet d'histoire naturelle connaît un sort meilleur, car le 31 décembre 1842, la Ville cède à l'Etat belge tous les bâtiments du Musée et leur contenu²⁵. Les travaux d'aménagements se poursuivent et le 25 novembre 1848, la statue de Charles-Alexandre de Lorraine, par Louis Jehotte, est inaugurée au centre de la place du Musée²⁶. Suite à l'accroissement des collections, notamment avec l'arrivée des grands dinosaures (moins longs que notre baleine certes, mais plus nombreux), il est transféré au parc Léopold en 1891 et est aujourd'hui l'Institut royal des Sciences naturelles²⁷.

Et si, en 1836 les décideurs politiques avaient davantage fait preuve de vision ? On peut rêver qu'après les Osages, l'éléphant et la girafe, les iguanodons auraient rendu visite à la baleine...

Le *who is who* de la baleine

Aspelag, J.

Ex-employé du vendeur de la baleine, il accompagne le squelette à Bruxelles en 1834.

Balabin, V.

Le site du Musée de zoologie de Saint-Petersbourg signale que le « College councilor » Balabin a acheté en 1856 le squelette et l'a donné à l'Académie des Sciences de Saint-Petersbourg, qui l'a confié au musée zoologique. Il s'agit peut-être de Victor Balabin (1813-1864), secrétaire de l'ambassade de Russie: Paris de 1842 à 1852, puis ambassadeur à Vienne (1860-1864).

Blockx, Jacques

Avocat anversois, Rue Houblonnière. Propriétaire de la baleine ou représentant de celui-ci, il négocie son achat par le Gouvernement belge.

Bossuet, François

(Ypres, 1798 - Saint-Josse, 1889). Peintre de paysages urbains et d'architecture ; lithographe et écrivain. Élève des Académies d'Anvers (chez G.J. Herreyns) et de Bruxelles, il visite ensuite différents pays d'Europe. Professeur à l'Académie d'Ostende, il met sur pierre en 1827 les dessins des os de la baleine réalisés par « Van Cuyck fils », qui seront imprimés par Jobard pour illustrer l'ouvrage de Dubar.

Dans une lettre non datée [1829], il demande à la Régence de Bruxelles un local pour y enseigner la perspective. Il a déjà fait la même demande l'année précédente, car le nombre de ses élèves est tel qu'il doit en refuser pour les cours qu'il donne à son domicile.

[...] *le soussigné enseigne comme peintre et [...] il démontre les règles de la perspectives par leur application au dessin & à la peinture, au lieu que cette science est communément enseignée par des géomètres ou des architectes, qui par une méthode longue ne donnent que des opérations sèches, monotones et compliquées par le grand nombre de lignes ; ce qui rend cette science difficile et amène le dégoût d'une étude indispensable à tous ceux qui dessinent et d'où il résulte que l'enseignement régulier de la perspective (Principe fondamental du dessin) est négligé dans presque toutes les académies et ce*

serait pour celle de la Capitale de notre Pays un bon exemple à donner aux autres.

Le 5 novembre 1829, il remercie la Régence de lui avoir accordé un local à l'Académie²⁸.

Il est l'auteur d'un *Traité de perspective* en 1833²⁹, illustré de lithographies imprimées par Guillaume-Philidor Van den Burggraaff. Peu de temps après, il est nommé professeur à l'Académie de Bruxelles.

En 1835, la revue *L'Artiste* annonce qu'il va devenir professeur de dessin à l'Académie de Bruxelles :

L'Académie de dessin de Bruxelles elle-même, si arriérée sous tant d'autres rapports, est forcée de céder aux besoins du moment. Elle va créer une classe de dessin linéaire, sous la direction de M. Bossuet, qui appliquera sa nouvelle et intéressante méthode de perspective à l'enseignement des notions indispensables pour tout bon industriel.

Bibliographie : *Dictionnaire des hommes de lettres, des savans et des artistes de la Belgique ; présentant l'énumération de leurs principaux ouvrages*, Bruxelles, établissement géographique, 1837, p. 13 ; *L'Artiste*, 3^e année, 1835, p. 274-276 ; *Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, 275 ans d'enseignement*, cat. exp. M.R.B.A.B., Bruxelles, 1987, p. 89 ; OGONOVSKY - STEFFENS, Judith, *Bossuet François* dans *DPB*, t. 1, p. 109.

Claessens

Propriétaire du navire qui amène la baleine à Bruxelles en 1834.

de Theux de Meylandt, Barthélemy

(Château de Schabroek, près de Saint-Trond, 1794 - château de Heusden, [Limbourg], 1874).

Il débute comme avocat au barreau de Liège. Après la révolution belge, il siège comme député au Congrès national, puis entre en novembre 1831 dans le premier cabinet royal. Membre du parti catholique, il est trois fois ministre de l'Intérieur (du 21 novembre 1831 au 19 octobre 1832; du 4 août 1834 au 17 avril 1840 et du 31 mars 1846 au 11 août 1847). De 1837 à 1840, il est simultanément chef de cabinet, ministre de l'Intérieur et des Affaires étrangères. Nommé comte le 18 mars 1840 (BARTELOUS, Jean, *Nos premiers ministres de Léopold I^{er} à Albert I^{er}, 1831-*

1934, Bruxelles, J.M. Collet, 1983, p. 389-390).

*Portrait de Barthélemy de Theux, par Louis Gallait, huile sur toile, coll. privée.

Doncker, Philippe.

Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur en 1833, il sera remplacé en 1834 par Dugniolle.

Dubar, Ignace Vincent Joseph

Chirurgien, né en 1777, il publie en 1828 *l'Ostéographie de la baleine d'Ostende*. La page de titre du livre indique qu'il est membre de la société chirurgicale d'Amsterdam, des sociétés de médecine et de Gand, de celles de Bordeaux, Toulouse, Douai, etc. On notera que son fils, Edouard Dubar (1803-1879) est devenu lithographe puis photographe, et que, avec Michel Van Cuyck, il est devenu professeur de dessin du jeune James Ensor.

Dugniolle, Alexandre Louis

(Chièvres, 19 avril 1790 - Nivelles, 18 septembre 1879).

Ayant épousé une demoiselle de Mévius, il se fait appeler Dugniolle de Mévius. Député catholique de 1831 à 1834. A partir de 1831, il est référendaire (commissaire du Gouvernement) aux brevets d'inventions. De 1830 à 1834, il est Chef de la 2^e division au Ministère de l'Intérieur (Division des Cultes, des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts et des Services sanitaires). Il sera remplacé par Hippolyte della Faille d'Huyse). Par l'arrêté royal du 12 avril 1834 (*Pasinomie ou collection complète des lois, décrets, arrêtés et règlements*, 1834, p. 91), il est nommé Secrétaire général au Ministère de l'Intérieur, où il succède à Philippe Doncker, poste qu'il occupe jusqu'en 1840. De 1841 à 1862, Il est directeur de l'Administration des Cultes à la 1^{ère} division du Ministère de la Justice (DE PAEPE, Jean-Luc & RAIN-DORF-GÉRARD, Christiane (dir.), *Le parlement belge. Données biographiques*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1996, p. 282).

Il habite Faubourg de Namur, 84 (*Almanach administratif et industriel de Bruxelles, pour l'année 1835*, p. 23).

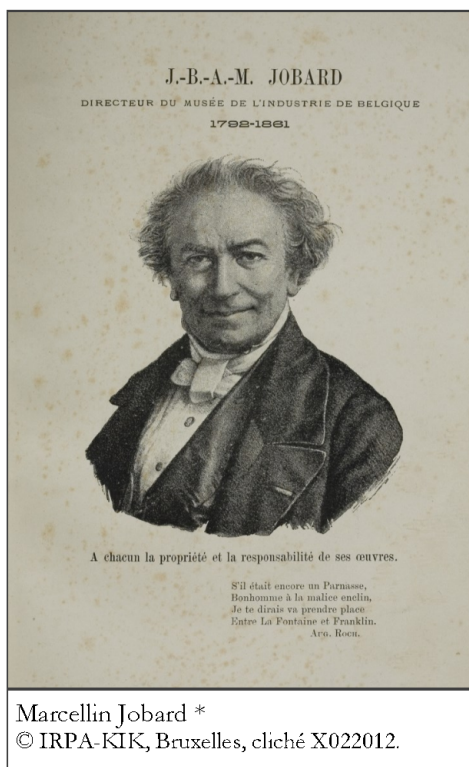
Jobard, Marcellin

(Baissey [F], 1792 - Ixelles, 1861)

Géomètre du cadastre sous l'Empire, Jobard fonde en 1820 à Bruxelles un

important établissement lithographique, qui édita de nombreuses estampes à sujets historiques, satiriques, scientifiques, d'actualité...

Ruiné à la révolution belge, il devient propagandiste du saint-simonisme puis milite activement pour l'introduction du chemin de fer en Belgique. En 1837, il devient propriétaire de deux quotidiens, *Le Fanal de l'Industrie* et *Le Courrier belge*. En 1839, il rencontre Daguerre à Paris et achète une chambre à daguer-réotyper, avec laquelle il réussit le 16 septembre la première photographie belge, une vue de la Place des Barri-cades à Bruxelles, suivie en octobre du premier portrait belge. Ces deux documents sont hélas aujourd'hui perdus. Il



est nommé Directeur du Musée Royal de l'Industrie à Bruxelles en 1841. Ingénieur et fantasque, il prend 75 brevets (éclairage, chauffage, balistique, alimentation, moyens de locomotion...) et fonde en 1850 l'Office des brevets. Il est considéré aujourd'hui comme le plus grand défenseur du droit des idées au 19^e siècle.

*Portrait de Marcellin Jobard en frontispice de l'ouvrage de son petit-neveu, Henri Raclot, *Brevets d'invention*, Bruxelles, Imprimerie des Travaux publics, 1897. Coll. Steven F. Joseph.

Kessels, Hermann

(1794-1851)

Officier belge, major d'artillerie, propriétaire de la baleine, qu'il rachète aux matelots l'ayant remorquée.

Kessels était décoré de la légion française pour avoir sauvé l'équipage français d'une goélette échouée près d'Ostende. Plus tard, il mit son épée au service de la cause nationale. La baleine et lui ne firent qu'un dans les images satiriques où Hollandais et Belges faisaient intervenir le cétacé comme machine de guerre (HYMANS, Henri, *La lithographie en Belgique dans Études et notices relatives à l'histoire de l'art dans les Pays-Bas*, vol. I : La gravure, Bruxelles, Hayez, 1920, p. 432).

Il exhibe la baleine à l'étranger, puis revient en Belgique à la révolution où il combat aux côtés de Charlier Jambe de bois (DE WARGNY, 1830, p. 399).

Le 27 octobre 1830, les Belges révoltés contre les Hollandais se rendent maîtres de deux portes à Anvers, commandés par un Français ayant nom Mellinet, héros de théâtre Niellon, et le cornac d'un squelette de baleine, Kessels³⁰ (*Journal de l'Armée belge*, t. 2, 1851, p. 96; *Annuaire militaire*, 1872, p. 368).

Langlumé, Pierre

Pierre Langlumé est un lithographe actif à Paris (BÉNÉZIT). Selon de la *Bibliographie de France*, il est installé de septembre 1818 à novembre 1821 au 6, rue de l'Abbaye Saint-Germain à Paris, puis au n° 4 de cette rue jusqu'en 1831 au moins (GABET, Ch., *Dictionnaire des artistes de l'école française au XIX^e siècle*, Paris, 1831, p. 402). Bonapartiste comme son ami Marcellin Jobard, il est impliqué en 1821 dans un procès pour avoir imprimé des gravures napoléoniennes (*Journal de Bruxelles*, 3 novembre 1821). En 1825, Langlumé imprime *La plus grande bête qu'on ait jamais vu[e], une girafe portant habit, bicornes et épée, dressée par un abbé*". Elle caricature le roi Charles X ; Langlumé doit s'expatrier à une époque indéterminée et part pour Bâton-Rouge, capitale de la Louisiane] (GABET, Ch., *Dictionnaire des artistes de l'école française au XIX^e siècle*, Paris, 1831 ; (Jobard, *Industrie française. Rapport sur l'exposition de 1839*, Bruxelles & Paris, 1842, p. 283).

Lefrançois

Concierge du Palais de l'Industrie. Les Archives de la Ville de Bruxelles con-

servent une série de lettres de plainte relatives à ses conditions de logement.

Moreau

Probablement le Moreau qui est chef des deuxièmes et troisièmes bureaux réunis (qui s'occupe notamment de la comptabilité et des finances). Il habite Petite Montagne des Aveugles, 11 (*Almanach administratif et industriel de Bruxelles, pour l'année 1835*, p. 53).

Paret, Louis

Naturaliste ostendais, il réalise la dissection de la baleine. En 1833, une touriste britannique qui le rencontre, évoque ce travail :

[...] nous allâmes dîner à une auberge de campagne, à deux milles d'Ostende, avec plusieurs de nos amis. Voir le maître de cet établissement était le but principal de notre excursion; et c'est en effet un personnage très intéressant. Sans aucun avantage, soit d'éducation, soit de position, M. Paret est devenu, par sa seule activité, par sa seule intelligence, un excellent naturaliste, et s'est formé un cabinet extrêmement curieux dans toutes les branches de sa science. Il possède en particulier les squelettes, très ingénieusement arrangés par lui-même, de divers poissons remarquables. On a pu juger de son habileté en ce genre par le squelette de baleine qui fut exposé dans le King's Mews, et dont la préparation était entièrement l'ouvrage de ses mains. Cette baleine échoua sur les côtes d'Ostende en 1827, et fut achetée mille francs à ceux qui avaient le droit de la vendre. L'acheteur demanda et obtint l'assistance volontaire de Paret, qui arrangea l'animal comme on l'a vu ensuite, et, ce qui est pénible à dire, l'œuvre laborieuse de l'habile artiste ne reçut jamais aucun salaire³¹.

Payen, Auguste-Jean-Joseph (dit Payen le Jeune)

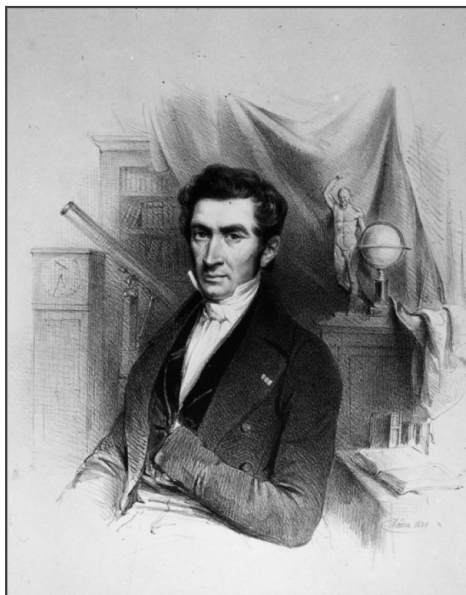
(Saint-Josse-Ten-Noode, 1801 – Saint-Gilles, 1877).

Après des études d'architecture à Tournai à partir de 1818, il revient à Bruxelles en 1823. Assistant de l'architecte de la Ville de Bruxelles, Nicolas Roget il réalise avec lui l'ancien Observatoire de Bruxelles et le Palais de l'Industrie. Il lui succède le 1^{er} mai 1831. En 1839, occupant toujours le même poste, il dirigera la restauration de la chapelle de l'ancienne cour (*La Renaissance*, 7^e livraison, 1839). Il est

nommé professeur à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles en 1835, poste qu'il occupera jusqu'en 1876. Il est l'auteur de cinq bâtiments d'octroi (Porte de Flandre, Canal, Porte de Namur, Porte d'Anderlecht et Porte de Ninove). Il devient en 1841 l'architecte des chemins de fer belges, pour lesquels il construit de nombreuses gares, dont celles de Bruges, Courtrai et Verviers, et la gare du Midi à Bruxelles, terminée en 1869 (*L'Ami de l'Ordre* [quotidien namurois, 23 et 25 août 1869). (Soil, E.J., *Payen (Auguste)*, in *Biographie nationale*, t. 16, col. 774-776).

Adolphe Quetelet

(Gand, 1796 - Bruxelles, 1874).



Adolphe Quetelet *
© IRPA-KIK, Bruxelles, cliché A133179.

Professeur de mathématiques, astronome, père de la statistique, mais aussi un des pères de la sociologie. En 1834, il est nommé secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique. Il est membre de la commission administrative de la bibliothèque royale, membre correspondant de l'Institut de France et de plusieurs autres sociétés savantes. Il est membre de la Commission administrative du Musée de l'Industrie.

FAIDER-FEYTMANS, Germaine (intr.) & DE LAUNOIS, Jean (généalogie), Adolphe Quetelet 1796-1874, Bruxelles, Palais des Académies, 1974.

*Portrait d'Adolphe Quetelet, par Jean-Baptiste Madou, lithographie, 1839. Bruxelles, Bibliothèque royale de Bel-

gique, Cabinet des Estampes.

Roget, Nicolas

(Paris, 30 mai 1790 – Bruxelles, 11 avril 1865)

Ingénieur et architecte. Après des études à Paris à l'École polytechnique, il travaille au génie maritime, puis s'installe en 1817 à Bruxelles, où il est employé par la Ville. Après un passage au Waterstaat (ministère des voies navigables), il donne des cours au Musée des sciences et des lettres, installée dans l'ancienne Cour de Charles de Lorraine. En 1829, son avis est sollicité au sujet du Dr Uyterhoeven, qui y donne un cours d'anatomie et souhaite y faire des dissections :

14 avril 1829

Le local du musée destiné à des cours scientifiques, à l'exposition d'objets de peinture, ayant une bibliothèque et un superbe cabinet d'histoire naturelle est fréquenté par une classe d'individus peu habitués à voir des pièces anatomiques.

L'entrée de l'amphithéâtre sert aussi d'entrée au conseil d'état, messieurs les conseillers ne seraient probablement pas charmés de voir passer à chaque instant des corps morts.

Je pense en conséquence que la demande de Mr Uyterhoeven doit être refusée, d'autant plus qu'il a un local à l'hôpital St Jean où il donne son cours d'anatomie.

L'architecte de la ville
Roget³².

Il construit en 1829-1830 les deux ailes du Palais de l'Industrie.

En 1834, il est nommé professeur à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles. Le 7 janvier 1835, il est nommé membre de la Commission royale des Monuments (Saintenoy, Paul Roget (Nicolas), in: *Biographie nationale*, vol. 19, Émile Bruylant, 1907, col. 689-690)

Rogier, Charles

(Saint-Quentin [F], 17 août 1800 - Saint-Josse, 27 mai 1885)

Docteur en droit, cofondateur du journal *Mathieu Laensbergh*, à Liège puis du *Politique*. Membre du Gouvernement provisoire, puis du Congrès national. Député libéral, Ministre de l'Intérieur du 20 octobre 1832 au 4 août 1834 (période pendant laquelle il s'occupe activement de la réalisation du chemin de fer), puis du 12 août 1847 au 31 octobre 1852 et du 9 novembre 1857 au 26

octobre 1861 (DE PAEPE, Jean-Luc & RAINDORF-GÉRARD, Christiane (dir.), *Le parlement belge. Données biographiques*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1996, p. 489-490).

*Portrait de Charles Rogier, par Albert-Ernest Carrier-Belleuse, terre cuite, Liège, Musée d'Art moderne et d'art contemporain.

Roupe, Nicolas

(Rotterdam, 17-4-1769 – Bruxelles, 3 août 1838)

Bourgmestre de Bruxelles du 22 octobre 1830 à sa mort. Il habite Longue Rue neuve, 112 (*Almanach administratif et industriel de Bruxelles, pour l'année 1835*, p. 50).

*Portrait du Bourgmestre Roupe, par François-Joseph Navez, huile sur toile, Liège, Musée de l'Art wallon.

Van Beneden, Pierre-Joseph

(Malines, 1809 – Louvain, 1894)

Paléontologue et zoologiste belge, il évoque la baleine d'Ostende dans plusieurs publications

Van Cuyck, Michel Thomas Antoine

(Ostende, 1797 - Ostende, 1875)

Peintre de paysages, de vues de ville, de vues de plage, de marines et de fêtes populaires de style à la fois romantique et réaliste. Lithographe (selon Norbert Hostyn). Il étudia à l'Académie de Bruges de 1811 à 1817. Il contribua, avec François Bossuet, à fonder l'Académie d'Ostende (1820). Il enseigne la peinture à James Ensor, qui le tenait d'ailleurs en haute estime :

Le goût de la peinture me vint vers treize ans ; alors, deux vieux peintres d'Ostende, Van Cuyck et Dubar, saumurés et huileux m'initierent professoralement aux poncifs décevants de leur métier morne, borné et mort-né.

Il est l'auteur du dessin *Vue de la baleine échouée [sur la plage d'Ostende] le 14 novembre 1827*, édité en lithographie par Jobard.

Bibliographie : ENSOR, James, *Mes écrits*, Liège, s.d., p. 205 ; HOSTYN, Norbert, *Van Cuyck Michel Thomas Antoine* dans *DPB*, t. 2, p. 1001.

van Volden de Lombeke, Joseph (Baron)

(Bruxelles, 23 avril 1761- 26 janvier 1836)

Membre du Conseil communal de Bruxelles, des États provinciaux du

Brabant méridional et du Congrès National

Membre de la commission administrative du Musée d'Histoire naturelle de Belgique. Il est aussi membre du conseil de Régence. Il habite Longue Rue neuve, 48 (*Almanach administratif et industriel de Bruxelles, pour l'année 1835*, p. 50).

En 1826, avec Jean-Baptiste Meeus, l'abbé Pierre-Corneille Van Geel et le naturaliste Auguste Drapiez, il a fondé le Jardin botanique de Bruxelles. Ils étaient constitués en Société anonyme sous le titre de Société royale d'Horticulture des Pays-Bas (autorisation royale du 28 mai 1826)

Bibliographie : *Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique*, 1870, p. 426 ; *Etat présent de la noblesse belge*, Annuaire de 2000, seconde partie, Vig-Wae, p. 390-391.

Van Volxem, W. fils

Echevin de Bruxelles. Il habite Rue de l'Evêque, 32 (*Almanach administratif et industriel de Bruxelles, pour l'année 1835*, p. 84).

Waefelaer

Secrétaire en second de la Régence, il dirige le bureau de l'état civil. Il habite Rempart des Moines, 35 (*Almanach administratif et industriel de Bruxelles, pour l'année 1835*, p. 155-156).

Zanna, A.

Secrétaire de la Régence de Bruxelles, il habite rue de la Fiancée, 43 (*Almanach administratif et industriel de Bruxelles, pour l'année 1835*, p. 51).

Figures

Fig. 1. *La baleine d'Ostende visitée par l'Éléphant, la giraffe, les Osages*, lithographie de Pierre Langlumé, publiée par Marcellin Jobard dans sa revue *L'industriel*, 1828, n° 27, p. 5. La variante avec l'ajout des Chinois sera imprimée l'année suivante à Paris par Valant. (coll. et © Bibliothèque royale de Belgique). (*Bibliographie de France*, 18^e année, n° 23; 6 juin 1829). Valant diffuse également la lithographie de Van Cuyck (voir fig. 3). On notera que Jobard a publié en 1827 une caricature de Charles X sous la forme d'une girafe. Cette lithographie est probablement elle aussi une production de son ami Langlumé

Fig. 2 **Bibliographie de France**, 18^e année, n° 23; 6 juin 1829.

Fig. 3. Anonyme, Façade du Palais de l'Industrie, sans date, avant 1880, date du placement d'un nouveau fronton, sculpté par Pierre-Armand Cattier © IRPA, Bruxelles, cliché A124849 (scan d'une moitié de négatif stéréoscopique 13x18 au collodion).

Fig. 4. Maison Mosselman, aujourd'hui disparue. © IRPA-KIK, Bruxelles, cliché A104612.

Fig. 5. La baleine au Musée de Saint-Petersbourg. Source : <http://www.saint-petersburg.com/museums/zoological-museum/>

Bibliographie

ANONYME. 1827(?). *Historische Nota en bijzonderheeden Omtrent de Ontdekking, Bewaring en Ontleding der koninklijke Walvisch, bij Ostende gestrand*. Broadside, lp.

ANONYME. 1829. *An enormous whale*. London's Magazine of Natural History, 1829 (1):283.

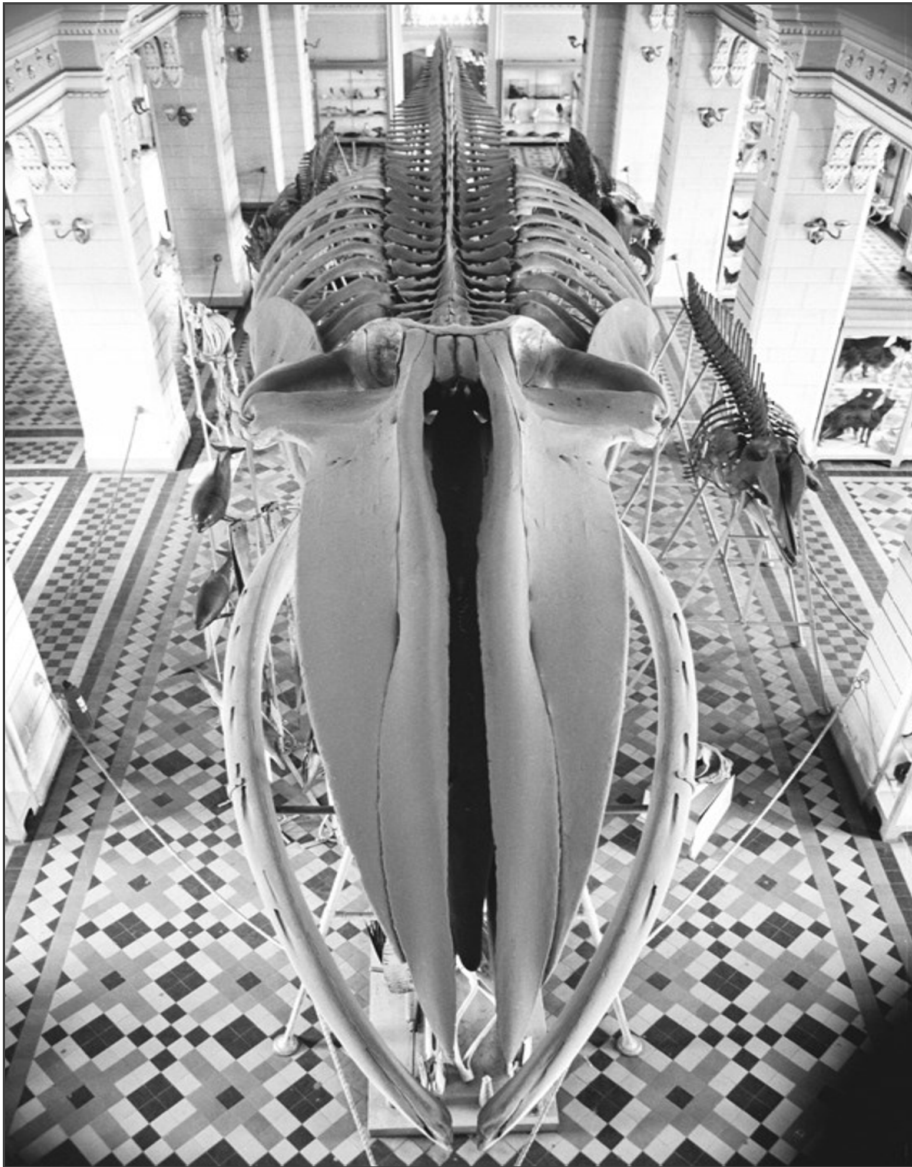
BERNAERT, Mathieu Benoît Félix. 1829. *Notice sur la Baleine échouée près d'Ostende le 5 novembre 1827, et sur les fêtes données par M. Kessels, à l'occasion de la prise de possession au nom de S.M. le roi de Pays-Bas du squelette de ce cétacé*, J. Elleboudt, 1828 - 63 pages (rééd. Normant, Paris, 1829, 64 p.).

DEWHURST, Henry William, 1832. *Observations on the Zoology and Comparative Anatomy of the Skeleton of the Balaenoptera Rorqual, or Broad-Nosed whale, now exhibiting at the Pavilion, King's Mews, Charing Cross, in The magazine of naturel history and journal of zoology botany*, vol. 5, p. 214-233.

DEWHURST, Henry William, 1834. *The natural history of the order cetacea*, Londres, chez l'auteur..

DUBAR, J. 1828. *Ostéographie de la baleine échouée à l'est du port d'Ostende*, le 4 novembre 1827, précédée d'une notice sur la découverte et la dissection du cétacé, par J. Dubar, chirurgien à Ostende [et ami d'Hermann Kessels]. Grand in-8°, avec 13 planches lithographiées, Laurent Frères, Bruxelles [La couverture porte la mention « Lithographie royale des Pays-Bas ». Les lithographies ont été faites par François Bossuet d'après des dessins de Van Cuyck fils (un erratum mentionne l'oubli sur les planches). Mention « Lith. De Jobard » sur les planches].

F.E., *De koninklijke" walvis van Oos-*



La baleine au Musée d'Histoire naturelle de Saint-Petersbourg
Source : <http://www.zin.ru/museum/expositions/mammals.html>

tende – 1827-1977, in *De Plate*, novembre 1977, p. 3-4.

GÉRARDIN, E., 1918. *Curiosités. Phénomène extraordinaire*, in *Bulletin de la Société d'histoire de la pharmacie*, vol. 6, n° 20, p. 1-2.

HOSTYN, Norbert, 1981. Vergeten Oostende schilders. XV. Edouard Dubar, in *De Plate, Tijdschrift van de Oostende Heemkundige Kring « De Plate »*, v.z.w., 10^e année, n° 4, avril 1981

PERRIN, William F., ZUBTSOVA, Galina E. & KUZMIN, Anatoliy A., 2004. *Partial Catalog of cetacean osteological specimens in Russian Museums*, Department of Commerce, National Oceanic and Atmospheric Administration, National Marine Fisheries Service, Southwest Fisheries Science Center, september 2004.

SURMONT, Eddy, 1994. *Une plongée dans les archives ostendaises. Baleines échouées sur la côte belge : de l'histoire ancienne*, in *Le Soir*, 5 décembre 1994, p. 12.

VAN BENEDEN, Pierre-Joseph. 1861. *Recherches sur la faune littorale de Belgique – Cétacés*, in *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique*, 32, p. 3-38, pl.1-2.

VAN BENEDEN; Pierre-Joseph, 1875. *Notice sur la grande Balénoptère du Nord (Balaenoptera Sibbaldii), d'après les notes tirées du Journal du docteur Otto Finsch, de Brême*, in *Bulletin de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 2^e série, tome 39, 1875, fascicules 1/6, p. 853-870.

VAN BENEDEN; Pierre-Joseph. 1887. *Histoire des balénoptères, présenté à la Classe des sciences dans la séance du 10 mai 1887*, in *Mémoires couronnés et autres Mémoires publiés par l'Académie royale de Belgique*, tome XLI, 1887, p. 145-287.

VAN BREDA, J. G. S. 1827. *Eenige bijzonderheden Omstrent den Walvisch, die den 5den November 1827, bij Oostende gestrand is*, in *Algemeene Kunsten Letter-Bode*, n° 48, Nov 1827, p. 341-348.

VANDERLINDEN, P.-L.; 1828. *Notice sur un squelette de Balénoptère, exposé à Bruxelles en juin et juillet 1828*, Bruxelles.

Webographie

- baleine
<http://www.oostende.be/product.aspx?id=2219> De Koninklijke walvis van Oostende
<http://www.zin.ru/collections/collect1.htm> Musée de Saint-Petersbourg
<http://journals.cambridge.org/action/displayFulltext?fromPage=online&type=6&fid=S0032247410000677&aid=7957956&next=true&jid=POL&volumeId=-1&issueId=-1&next=Y> Nicholas Redman. 2010. *Whale's bones of the Netherlands and Belgium*, Teddington: Redman publishing.
- Jobard
www.jobard.eu
- Lithographes
balat.kikirpa.be/lithographes/

Notes

1) ALLIN, Michael, *La girafe de Charles X. Son extraordinaire voyage de Khartoum à Paris*, Paris, J.C. Lattès, 2000.

2) *Le Mammeken* [périodique édité par Jobard], dimanche 16 décembre 1827).

3) En 2010, je me trouvais à un colloque au Musée des Arts et Métiers de Paris, pour présenter Jobard et le Musée de l'Industrie, et le lendemain, deux orateurs, Irina et Dmitri Gouzevitch, me montrent un catalogue en langue russe, avec une photo ... de la baleine. Je les en remercie, ainsi que ma collègue le Dr Jana Sanyova, qui m'en a traduit la notice. Merci également à Michèle Van Kalck, archiviste des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, consultée pour l'historique du bâtiment. Tous mes remerciements vont enfin au personnel des Archives de la Ville de Bruxelles, pour sa gentillesse et son efficacité.

4) Dewhurst, 1834, p. 112 indique 4000 gallons, pesant 170.000 pounds.

- 5) Dewhurst convertit en 170.000 pounds (qui équivalent en fait à, 77 tonnes)
- 6) DEWHURST, 1834, p. 111.
- 7) *Ibidem*.
- 8) DE WARGNY, Auguste, *Esquisse historique de la révolution de la Belgique en 1830*, Bruxelles, 1830, p.368
- 9) DEWHURST, 1832.
- 10) DEWHURST, 1834, p.129.
- 11) <http://www.zin.ru/collections/collect1.htm>
- 12) PERRIN, 2004.
- 13) La Courte rue des Longs Chariots menait de la La longue rue des Longs Chariots à la rue de la Montagne (la longue rue des Longs Chariots allant de la Rue de la Putterie, près de la rue des Singes, à la rue de Loxum).
- 14) L'immeuble Mosselman avait été loué pour y entreposer les collections (VAN KALCK, Michèle, *Le musée et la vie culturelle à Bruxelles dans Les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. Deux siècles d'histoire*, t. 1, 2003, p. 164, note 57).
- 15) *Ce petit musée fut transféré ensuite au palais de l'industrie (place du Musée). Ses vénérables modèles réduits, dont la presse de l'époque avait vanté la perfection sont aujourd'hui disparus. Dommage* (D'OSTA, Jean, *Les rues disparues de Bruxelles*, Rosset, 1979, p. 100).
- 16) *Bulletin des arrêtés et actes du gouvernement provisoire et des décrets du Congrès national de la Belgique*, t. III, Bruxelles, Weissenbruch, 1831, p. 221-223.
- 17) Au sujet du passage aux mesures décimales, lire le passionnant ouvrage de Ken ALDER, *Mesurer le monde, L'incroyable histoire de l'invention du mètre*, Flammarion, 2005.
- 18) Impossible désormais de mesurer et d'appréhender les volumes : des ailes Roget, il ne reste aujourd'hui plus que les façades. Le reste des bâtiments a été détruit en 1964-65.
- 19) *Il y a un échange d'explications [...] entre MM. Jamar, Funck, Hymans, Dumortier, Tack et Vandenpeereboom, m.i., au sujet de l'organisation du Musée de l'Industrie de Bruxelles* (HYMANS, Louis, *Histoire parlementaire de la Belgique de 1831 à 1880*, t. 4, 1880, p. 251). Alexandre Jamar (Bruxelles, 1821 - Bruxelles, 1888), député libéral de l'arrondissement de Bruxelles et est alors président du tribunal de commerce de Bruxelles. Ghislain Funck (Bruxelles, 1822 - Bruxelles, 1877), député libéral de 1864 à 1877, est président du Conseil d'Administration du Musée de l'Industrie, de 1869 à 1877 (DE PAEPE, Jean-Luc & RAINDORF-GÉRARD, Christiane (dir.), *Le parlement belge. Données biographiques*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1996, p. 314-315). Louis Hymans (Rotterdam, 1829 - Bruxelles, 1884), député libéral de 1859 à 1870, est professeur d'histoire au Musée de l'Industrie à partir de 1854 (*Ibidem*, p. 352-353); Pierre Tack (Courtrai, 1818 - Courtrai, 1910, député catholique de l'arrondissement de Courtrai (*Ibidem*, p. 527).
- 20) Le 20 janvier, Vandenpeereboom, annonce qu'il espère pouvoir agrandir la salle de lecture de la Bibliothèque royale, après le transfert à Gembloux des instruments aratoires du Musée de l'Industrie (HYMANS, Louis, *Histoire parlementaire de la Belgique de 1831 à 1880*, t. 4, 1880, p. 344. Ces instruments sont toujours conservés à l'Institut agronomique de Gembloux.
- 21) Le 9 mars 1871, [après une proposition de révision de la loi sur les brevets] *M. Funck propose d'augmenter de 6,800 fr. le crédit pour le Musée de l'Industrie. D'autre part, l'amendement suivant est proposé par MM. Dansaert, Demeur et Bergé : Les sous-signés ont l'honneur de proposer d'augmenter de 6,800 francs le crédit alloué au Musée de l'Industrie; dot 450 francs pour rétablir le subside alloué en 1870 à la bibliothèque industrielle et 6,350 francs pour aider la directeur à transformer ou approprier les locaux, à compléter le matériel et organiser un enseignement plus conforme aux besoins de l'industrie." Après un débat auquel prennent part MM. Bergé, Pirmez, Funck et Kervyn de Lettenove, m.i., ces deux amendements sont rejetés, celui de M. Funck par 47 voix contre 40* (HYMANS, Louis, *Histoire parlementaire de la Belgique de 1831 à 1880*, t. 1, 1877-1880, 2^e partie, p. 11).
- 22) Puttemans, Charles (Ixelles, 11 juin 1850 - Watermael, 26.6.1933. Chimiste. Professeur à l'école industrielle, où il remplace Léonce Rommelaere en 1887 et au moins jusqu'en 1898. Il travaille au laboratoire de chimie de la ville de Bruxelles sous les ordres d'Henri Berger. Photographe amateur, il réalise de nombreux paysages, des études de fleurs et des scènes de genre. Secrétaire général de l'Association belge de Photographie de 1890 à 1895. Président de la section bruxelloise de l'Association belge de Photographie en 1904. Il assure la rédaction du *Bulletin de l'Association belge de Photographie* pendant plus de 25 ans et dirige le comité de rédaction à partir de 1892 (Joseph Steven F., Schwilden, Tristan & Claes Marie-Christine, *Directory of Photographers in Belgium, 1839-1905*, Rotterdam, Ed. De Vries - Antwerpen, Museum voor Fotografie, 1997, p. 325).
- 23) Davreux, Paul. Mort le 30 octobre 1905 à Bruxelles, âgé de 60 ans. Inspecteur attaché au Ministère de l'Industrie et du travail. Ingénieur du Musée Royal de l'Industrie à Bruxelles, puis professeur à l'École industrielle de Bruxelles. Secrétaire de la commission du Musée royal de l'industrie (en 1873 au moins). Membre fondateur et artisan de la création de l'Association belge de Photographie. Secrétaire de la section bruxelloise de cette association en 1874 (*Directory*, p. 106).
- 24) MICHEL, Henri, *Le Musée de l'Industrie à Bruxelles dans Industrie (Fédération des industries belges)*, novembre 1968, article non paginé de six pages. Passionné d'instruments scientifiques, Henri Michel en possédait une très belle collection achetée après son décès par le musée d'Oxford.
- 25) HENNE, Alexandre & WAUTERS, Alphonse, *Histoire de la Ville de Bruxelles*, t. 3, nouvelle édition du texte original de 1845, Bruxelles, 1869, p. 425.
- 26) Elle a dû être déplacée pour la construction du Musée d'art moderne, aujourd'hui fermé et dont le puits de lumière a été récemment occulté pour la scénographie du Musée fin-de-siècle. Le Gouverneur général des Pays-Bas autrichiens doit être bien perplexe, sur le bloc technique où on l'a relégué.
- 27) <http://www.sciencesnaturelles.be/science/collections/minerals>
- 28) Cet échange de courrier est conservé aux Archives de la Ville de Bruxelles, inventaire 26 (instruction publique), dossier 85 (Académie).
- 29) *L'Artiste* en fera un long commentaire en 1835 seulement (3^e année, p. 274-276).
- 30) DOUCHEZ. F., *Histoire de la patrie depuis l'époque la plus reculée jusqu'à nos jours*, vol. 3, Amsterdam, G. Portielje, 1840, p. 143.
- 31) TROLLOPE Frances Milton, *La Belgique et l'Ouest de l'Allemagne en 1833* (Traduit de l'anglais par Mademoiselle A. Sobry), Paris, Fournier, 1834, p. 17-18.
- 32) Archives de la Ville de Bruxelles, Inventaire 26 (Instruction publique), dossier 98.

Marie-Christine Claes,
Docteur en Histoire de l'Art,
Responsable de l'Infothèque -
Département Documentation
de Institut royal du
Patrimoine artistique
www.kikirpa.be